

Département de l'Aude Arrondissement de Narbonne Délibération n° D2025-06-30-29 Conseillers municipaux en exercice : 14 Convocation en date du 23 juin 2025	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – EGALITÉ – FRATERNITÉ Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE <u>Conseil Municipal du 30 juin 2025</u> Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier DE VOLONTAT, Maire. Présents : BENSEN Christian, BONNÉRY Patrick, CASSIGNAC Fabien, CROS Francette, CROUSILLAC Pascal, DAYER Christine, DE VOLONTAT Xavier, FABRE Éric, RAMONE Jean-Luc, Absents : VIDAL Mathilde, POUS Joël Empêchés : CHORTO Christiane, CLAYRAC Georges, LABADIE Pierre Procurations : CHORTO Christiane à DAYER Christine, CLAYRAC Georges à DE VOLONTAT Xavier, LABADIE Pierre à FABRE Éric Secrétaire de séance : BONNÉRY Patrick
OBJET :	<u>SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION ECOLE FABRE D'EGLANTINE</u> Monsieur le Maire fait état de la demande par laquelle l'association sollicite une subvention exceptionnelle destinée à participer aux frais liés à la Fête de l'Ecole. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer. LE CONSEIL MUNICIPAL <u>Oui</u> l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, <u>Approuve</u> l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 150 euros pour participer aux frais liés à la Fête de l'Ecole. <u>Précise</u> que la dépense sera inscrite à l'article 65748 du budget M57 2025. Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0
Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme. Le secrétaire de séance, BONNÉRY Patrick  Le Maire, Xavier DE VOLONTAT  Envoyé en préfecture le 04/07/2025 Reçu en préfecture le 04/07/2025 Publié le ID : 011-211103510-20250630-D2025_06_30_29-DE	